ANCELY *CASSELARDIT* *LA FLAMBELLE* *LA FLAMBERE* *PURPAN*

Association pour la Défense de l'Environnement et la Qualité de la Vie à Ancely et Arènes Romaines

Siège social : 28 allée de la Limagne - 31300 Toulouse
: adeqvaar@9business.fr
: http://a-d-e-q-v-a-a-r.com
05 34 36 54 09

Toulouse, le 27 novembre 2021

OBJET : CR de l'assemblée générale du 25/11/2021
Réf : ADEQVAAR 27112021/OE

CR de la 33ème Assemblée Générale de l'ADEQVAAR du 25/11/2021

Ouverture de la séance à 18h15

Accueil

Accueil des participants par le Conseil d'Administration.
Présentation du déroulé de l'AG.

Projets immobiliers

Projet de résidence sous l'hôpital Garonne :

- Rappel de l'historique :
  - Après négociations avec les associations, le projet est passé de 200 à 141 logements, l'accès a également été revu pour ne pas se faire en bas de la copropriété Ancely, mais au début de l'allée d'Ancely ;
  - Le PLU-iH a été annulé au motif de l'imperméabilisation des sols, alors que le terrain était passé de Zone Naturelle à Zone Constructible.
- Un recours sur le permis de construire a été déposé par la copropriété du Château d'Ancely, auquel l'ADEQVAAR s'est associé : l'audience a lieu le jour même.
- Il est rappelé que le promoteur a acheté le terrain 6 millions d'euros, alors que c'est très peu courant : ils attendent en général que le permis de construire soit validé. Il y aura donc dans tous les cas une construction.
- Le promoteur a également assigné au tribunal judiciaire les plaignants, avec des demandes de compensations financières très élevées, au motif que le recours n'est pas fondé et qu'il ralentit le projet (perte de capital pour le promoteur).

Projet de réhabilitation du château de la Flambelle :

- Le permis de construire a été racheté par LP Promotion sans modification, pour la réhabilitation du château et la construction d'un ensemble appart-hôtel de 173 studios ;
- Il existe toujours un différend juridique avec l'ASL du parc de la Flambelle concernant les servitudes pour la construction et l'accès des usagers par la suite. Cette situation inquiète plusieurs participants à la réunion, mais un accord devrait être trouvé prochainement ;

Projet au 15 chemin de la Flambère :

- Construction de 22 logements par Toulouse Métropole Habitat.

Autre projet chemin de la Flambère : Deux bâtiments de logements

Projet résidence étudiante Nexity :

- Situé entre le Carwash et la boulangerie, en lieu et place des deux belles toulousaines ;
- Pas de recours possible pour préserver cette construction ;
- Une présentation du projet va avoir lieu le 8 décembre, ce serait le moment de plaider pour que la construction soit suffisamment en retrait afin de pouvoir par la suite remodeler les abords de ce grand rond-point qui n'est absolument pas homogène.

Terrain de 2400m² rue Jaufre Rudel, en face du drive de Carrefour:

- C'est le dernier terrain disponible pour construire un équipement d'intérêt collectif dans le quartier, situé en face du Drive de Carrefour Purpan, est mis en vente par le C.H.U. :

- Nous nous étions mobilisés pour que la mairie préempte le terrain afin d'y construire un équipement d'utilité publique, équipements qui font cruellement défaut dans notre quartier. La réponse avait été plutôt favorable, au moment des élections municipales ;
- Nous avons appris la semaine avant cette AG que la mairie refusait de préempter, le terrain sera donc vendu à un promoteur…

Questions dans l'assemblée : comment les infrastructures du quartier pourront suivre : écoles, crèches, équipements de loisirs, même en considérant le chiffre admis de 10% d'enfants pour ces nouveaux arrivants.

Projets divers de la mairie de Toulouse

- Inauguration cette semaine des nouveaux jeux implantés dans le parc autour des vestiges des Arènes Romaines. Les modules proposés conviennent à une large tranche d'âge et sont très qualitatifs ;
- Ecole maternelle : 3 nouvelles classes vont être construites, le projet a été montré aux enseignantes. Le projet semble plus étudié que le précédent et donc plus sérieux. Se pose néanmoins la question de la taille de la cour qui elle, ne va pas évoluer. La tendance actuelle est de faire monter en charge les écoles existantes plutôt que d'en construire de nouvelles. Se pose la question du relogement de l'école pendant les travaux.
- Il va y avoir à présent deux commissions de quartier distinctes, contrairement à ce qui est fait jusqu'à maintenant : Saint-Martin d'une part et Arènes Romaines d'autre part. Cela est louable, car ces deux quartiers n'ont pas du tout les mêmes problématiques, ni les mêmes attentes ;
- Le maire de quartier, M. Bolzan, va visiter chaque secteur par tranches de 500 habitants. Il est déjà venu sur le haut d'Ancely, vers l'allée de la Limagne, et fera d'autres visites sur la copropriété du Château d'Ancely, puis sur le reste du quartier ;
- Les associations de quartier sont actuellement en attente d'une visite de terrain pour sillonner le quartier avec les services de la mairie, afin de signaler les aménagements de voirie à envisager.

Voie verte le long du Touch :

De la route de Bayonne à l'embouchure du Touch, c'est un projet qui date d'une vingtaine d'années.

- Il y a eu une présentation en février 2018, puis une concertation ;
- En octobre 2019, une nouvelle présentation du projet a été faite, étudiant la variante proposée par l'ADEQVAAR, beaucoup plus pertinente quant au tracé : traversée du touch permettant de déboucher vers le quartier de Layrac, le rond-point Jean Maga, la voie rapide vers les 7 Deniers, et vers Blagnac le long de la Garonne ;
- La première tranche des travaux devrait commencer en 2022, depuis Saint-Martin (route de Bayonne) jusqu'au vieux pont sur le Touch, près de la rue Velasquez ;
- Conservation du débouché avenue des Arènes Romaines par la DIRSO. La traversée du Touch pourrait se faire dans le cadre du "Grand Parc du Touch", mais il n'est pour le moment qu'une appellation.

Lot MJC/Piscine de la copropriété Ancely

- Le bâtiment de la MJC nécessite une mise en conformité selon les dernières normes en vigueur, le coût estimé des travaux varie entre 500.000 et 800.000€ ;
- La mairie refuse de financer l'hébergement de la MJC dans les locaux actuels ;
- La MJC est donc contrainte soit de trouver un autre financeur pour son hébergement soit de déménager ;
- Quel avenir pour ce lot, sachant que la mairie et le Conseil Départemental refusent de dissocier le bâtiment de la MJC (Pour la Mairie) du terrain où se trouvent les bassins (pour la SA des Chalets) ?
- 5 années ont été perdues, alors que la mairie avait ouvert la possibilité de discussions sur des projets de remplacement ;
- Le Conseil Départemental propose d'animer une concertation, dont nous ne connaissons pas à l'heure actuelle les tenants et aboutissants…

Copropriété le Château d'Ancely

- Obtention du label « *Architecture contemporaine remarquable* » pour les immeubles, suite au travail de recherche de l'Ecole d'architecture. Ce label n'inclut pas l'école, la piscine ni les pavillons.
  Il y a eu une restitution de ce travail du 15 au 17 octobre 2021 par les étudiants sous la forme d'un film, très réussi, et d'une exposition des mises en perspective de travaux des étudiants ;
- Constitution d'un « collectif » des associations hébergées à Ancely, sous la houlette de la commission associations du conseil syndical de la copropriété. Préparation d'un Forum.

L'aéroport de Toulouse-Blagnac

- La réduction du trafic aérien, durant les épisodes de confinement dus à la COVID-19, a été la bienvenue pour tous les riverains ;
- Il y a eu par ailleurs des modifications de trajectoires pour les couloirs aériens qui ont impacté de nouveaux habitants ;
- Rappel des instances concernées, des documents de référence :
  - CCNAAT : Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine ;
  - CCE : Commission consultative de l'Environnement de l'Aéroport ;
  - PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement ;
  - PGS : Plan de Gênes Sonores (;
  - PEB : Plan d'Exposition au Bruit ;
  - Carte Stratégique du bruit ;
  - CAPAT : Collectif Anti-Pollution de l'Agglomération Toulousaine, pour ce qui concerne la pollution de l'air.
- La Commission Européenne demande que des démarches soient entreprises pour réduire l'exposition au bruit des riverains, notamment par une approche équilibrée :
  - Réduction à la source des nuisances sonores : avions moins bruyants ;
  - Aménagement et gestion du territoire ;
  - Procédures d'exploitation dites « à moindre bruit » : réduction du trafic ;
  - Restriction d'exploitation : le CCNAAT réclame un couvre-feu de 23h30 à 6h00, comme cela est déjà le cas dans plusieurs grands aéroports français (Paris-Orly, Bâle-Mulhouse, Nantes-Atlantique)
    Voir : https://www.ecologie.gouv.fr/aeroports-restrictions-environnementales

Le bruit

- Bruit et qualité de l'air du quartier menacés par :
  - Encerclement par les voies rapides, les résidences chemin de la Flambère côté ouest étant particulièrement exposées ;
  - L'aéroport ;
  - Les hélicoptères du SAMU ;
  - Le tram quand les rails sont mal entretenus.
- Il est unanimement reconnu par l'OMS et les scientifiques que le bruit est nuisible pour la santé car il est générateur de stress ;
- Pour compenser l'impossibilité de fermer ses oreilles, notre cerveau met en place des stratégies de contournement : la perception et la gêne diminuent, on s'habitue, mais la totalité des effets biologiques nocifs demeurent ;
- L'étude DEBATS (Discussion sur les effets du bruit des aéronefs touchant la santé) a été initiée en 2012, portant sur 1.200 personnes et 110 riverains des aéroports Paris-CDG et Toulouse-Blagnac. Elle documente l'impact du bruit sur la santé sous forme suivante :

  Augmentation de la probabilité d'une affection (sommeil, hypertension, mortalité cardiovasculaire, trouble psy, …) pour une augmentation du bruit de 10 dB ;
- Le coût social du bruit : 147 milliards d'euros

  A mettre en perspective avec le coût de la pollution de l'air : 100 milliards d'euros.

  Etude de l'ADEME (Agence de la transition écologique) et de l'Agence National du Bruit :

Coûts	marchand	non marchand
sanitaire	hospitalisation et médication pb cardiovasculaires, indemnités maladie et accidents professionnels	perte de bien être : gêne, sommeil, santé mentale : dépression, anxiété
non sanitaire	perte de productivité, dépréciation immobilière, prévention, surveillance	retard d'apprentissage, écosystème (non évalué)

Estimation du coût non marchand à partir de la valeur d'une année de vie en bonne santé :

- Les caractéristiques du bruit produit par les hélicoptères sont particulièrement stressantes (Etude CIGALE "pour mieux comprendre la gêne sonore").

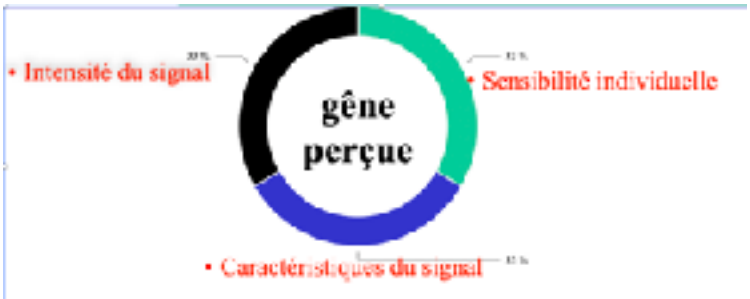

Les hélicoptères du SAMU

De nombreuses démarches ont encore été effectuées par l'ADEQVAAR auprès du SAMU, du CHU, du Maire de Toulouse et du Préfet pour obtenir les données objectives sur les nuisances subies par les riverains : relevés précis des trajectoires suivies par les hélicoptères et nombres de mouvements. Toujours pas de réponses à ces demandes.

Couloir réglementaire

Trajectoires effectivement suivies

Vote du rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le Rapport présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité.

Fonctionnement de l'association

- Vie et représentation du quartier :
  - L'association contribue aux événements collectifs : repas de quartier, forum des associations que nous avons organisé cette année, fête de Noël… ;
  - Participation aux animations de l'ALLEE, de la MJC et de la Bibliothèque de Quartier ;
  - Bureau de la commission de quartier ;
  - Concertations : PLU-iH, PPBE, métro, PCEAT ;
  - Commissions : CCE, CCAR ;
  - Associations : UCQ, CCNAAT, CAPAT, 2P2R.
- La question est posée de changer d'identité afin d'être plus visible sur le quartier :
  - ADEQVAAR est un acronyme peu évocateur, mais on note que les personnes présentes à l'AG y sont attachées, même parmi les adhérents les plus récents ;
  - Le nom de « Comité de quartier des Arènes Romaines » paraît être plus judicieux pour les membres du CA. Peut-être la dénomination « Comité de quartier des Arènes Romaines (ADEQVAAR) » ;
  - Possibilité de changer l'adresse mail également, qui est un peu désuète par quelque chose comme cq.arenes-romaines@gmail.com qui serait à l'image de ce qu'ont fait d'autres CQ ;
  - Appel est fait aux bonnes volontés pour dynamiser le compte Facebook et la création d'un nouveau logo, qui ne parle pas à beaucoup de monde. Pas de candidatures dans l'immédiat.
- Cotisation :
  - Proposition de mettre la cotisation à 5€ pour attirer davantage d'adhérents, la barrière de la dizaine pouvant être un frein pour les personnes les moins aisées ;
  - Proposition dans l'assemblée de la rendre gratuite : cela semble se démarquer d'une certaine forme d'engagement lorsque l'on adhère à l'association ;
  - Proposition de Gérald Naud de la mettre à 2€ : cela semble vraiment très peu ;
  - Un consensus semble se faire sur une cotisation à 10€ et une cotisation réduite à 5€, sans demande de justificatif.
- Membres du CA :
  - Guy DELPECH, Olivier ESQUEVIN, Bertrand HECIAK, Gérald NAUD, Christophe SIBERTIN-BLANC, Viviane SIBERTIN-BLANC ;
  - Constat du besoin de renouvellement du CA, de forces vives pour pouvoir suivre tous les sujets dont l'association s'occupe. Pas besoin d'être spécialiste, juste donner un peu de son temps et s'intéresser aux enjeux du quartier. Possibilité de ne s'occuper que d'un seul thème. Une Dame propose son aide pour tout ce qui concerne les nuisances sonores de l'aéroport.

Clôture de la séance à 20h00, suivi du pot de l'amitié.